

# Terrasse 2022

HOTEL DES VOSGES

## Terrasse estivale

du 01/03/2022 au 31/10/2022

Début d'exploitation : à l'ouverture du commerce

Fin d'exploitation : 00h30

## Terrasse hivernale

du 01/01/2022 au 28/02/2022 et du 01/11/2022 au 31/12/2022

Début d'exploitation : à l'ouverture du commerce

Fin d'exploitation : 21h00

(jusqu'à 22h00 pendant la période de  
l'opération Strasbourg Capitale de Noël)

Surface autorisée en été : 66 m<sup>2</sup> | Surface autorisée en hiver : 67 m<sup>2</sup>



Conformément à l'article US 11.2.6 du PSMV, tout dispositif de fermeture des terrasses (bâches latérales, auvents, panneaux séparateurs, joues latérales...) est interdit.